

JOURNAL DE MONACO

AVIS

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent...?
(GOETHE, la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS : UN AN 42 francs SIX MOIS 6 " TROIS MOIS 3 " Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.		On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-J. Rouscau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et d'éc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 11 A Nice LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours, à l'AGENCE-DALGOITTE, rue Paradis, coin du Jardin Public.	INSERTIONS : ANNONCES 25 cent. la ligne RECLAMES 50 " On traite de gré à gré pour les autres insertions
---	--	--	---

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois, et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 12 AU 19 MAI

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
12 Mai	15 8	15 2	15 8	beau	nul	16 Mai	19 7	22 2	18 0	beau	nul
13 id.	18 6	21 2	15 6	id.	id.	17 id.	19 7	21 0	18 0	id.	id.
14 id.	18 8	21 2	16 4	nuageux	S. E.	18 id.	19 7	21 2	18 6	id.	id.
15 id.	19 7	21 9	16 5	id.	nul						

Mois d'Avril 17 jours beaux; 8 nuageux; 6 de pluie.

Monaco, le 19 Mai 1861.

Au nombre des projets de loi récemment déposés sur le bureau de Corps législatif et qui doivent être votés dans le cours de la présente session, figure la demande d'un crédit extraordinaire de quatre millions de francs destinés au paiement de l'indemnité stipulée par le traité du 2 février 1861, pour la cession à la France de Menton et de Roquebrune, détaché de la Principauté de Monaco.

Il est peu de pays, peut-être, dont on ait autant parlé sans le connaître que cette Principauté; l'histoire de ce petit État, aujourd'hui enclavé dans le territoire français, et ses conditions actuelles sont, en quelque sorte, un mystère pour la plupart des journalistes ou

ministres anglais qui ont écrit ou parlé sur la cession des villes de Menton et de Roquebrune à l'Empire français. Disons donc, en quelques mots, ce que furent la Principauté de Monaco et la maison souveraine de Grimaldi, et ce que l'une et l'autre sont aujourd'hui:

Telle est l'antiquité de l'État Monégasque qu'il est presque impossible de remonter jusqu'à son origine authentique; ce qu'on sait, c'est que la maison de Grimaldi descend incontestablement d'un Giballin Grimaldi, qui reçut du comte Guillaume de Marseille, en 980, la souveraineté des terres du golfe de Sambraçie, appelé depuis golfe de Grimaud, entre Saint-Tropez et Fréjus, terres qu'il avait conquises sur les Sarrazins. Ce Giballin Grimaldi est représenté par tous les généalogistes

et les érudits, Vénasque, Bouche, le père Anselme, etc., comme descendant lui-même de Grimoald, fils de Pépin d'Héristal. Quoi qu'il en soit de cette filiation, il est avéré que les Grimaldi, souverains, au dixième siècle, de Fréjus, Grasse et Antibes, s'établirent, à plusieurs reprises, dans Monaco, déjà connu au temps des Romains pour la sûreté et la commodité de son port. La convoitise de Gènes, qui comprenait toute l'importance de cette station maritime, les mit plusieurs fois dans l'obligation de reconquérir leur forteresse, échappée de leurs mains par les vicissitudes des guerres civiles.

Pendant cette période de leur histoire, les Grimaldi fournirent à la France de vaillants alliés, tels que: les trois Raynier ou Ragnier,

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

CORRADINE

— Monstre d'indolence, tu t'entortilles, en guise de bracelet, autour du mon buste, sous feinte d'amitié, mais tout bonnement pour échauffer l'or de la cuirasse. Tu te goberges dans ma couche, sans t'inquiéter des provisions dont tu es le gardien. Je gorge ta pause de reptile de figues et de cloportes et, pour salaire de mes bienfaits, tu laisses les mulots et les bestioles d'alentour me réduire à une abstinence de fakir. Ces larcins se commettent à deux pouces de ton muscau camard, sans que tu essaies seulement de cingler les voleurs avec le fouet de tes

anneaux. Etre rampant, tu t'es sauvé dans mon gouffre pour fainéanter et t'assoupir à ton aise si tu ne veilles pas mieux dorénavant au grain, je t'appliquerai des chiquenaudes, et les plaques de vermeil qui bardent ta cervelle ne te protégeront pas contre la douleur du châiment. Oh! le flateur, il me lèche, il me câline, — marmottait, l'ouvrier, qui se laissait mordiller les joues, en lissant sous ses doigts les écailles du dragon familier.

Après perquisitions, H'Ombgallip retrouva quelques bribes de pain échappées au désastre. Il les savoura avec la sensualité d'un gastronome, s'accroupissant de temps-en-temps pour boire une gorgée dans la mare saumâtre des infiltrations, entremêlant son repas de derviche des commentaires suivants:

— Quelle calamité que les souris aient grignotté mon foment. Quel régal de Kalife que cette fleur de farine. C'est une manne de paradis... Pourquoi la moelle des épis transmet-elle au palais des telles saveurs, lorsqu'elle se réduit à onze bouchées?

Muni de marteaux, de smiles, de gouges, un genou en terre, il se mit à éventrer bravement la paroi de sa

gèole. Les ruines de micassitise tonnaient sourdement en roulant à ses côtés. La pierre se disloquait sur sa tête et vomissait comme un sépulchre les ossements des colosses et des léviathans qui hantèrent l'auveins primordial. Tout en pulvérisant les débris, il examinait avec sagacité les veinures de leurs éléments, et recueillait dans une scibille les grenailles et les scorics sur lesquelles trépassait un fauve éclat.

Ses arrachements ouvrirent une brèche. Des groupes d'octaèdres, dont la croûte d'impuretés trahissait les splendeurs et les éblouissements, amortirent le fracas de la pioche au milieu d'une spirale d'étincelles qui s'envolaient joyeusement dans le néant.

— J'ai déniché la cachette des gnomes. J'ai atteint le filon des trésors. A moi, Scheik Arymph, — hurla H'Ombgallip essoufflé par la joie.

— *K'tir mell!* Quelle splendeur! Merveilles du giron de la terre, glaçon solaires figés par la fortune! — Bégayait le veillard, défaillant de bonheur sur la trouvaille avec le djire et l'idolâtrie d'un avare. — Oh! que de péptes. Une, deux, trois, quatre, huit, onze, subukées d'or, d'or vierge, d'or sans gangue ni alliage. D'or zo-

amiraux de France, dont l'un fut vainqueur des flamands à la fameuse bataille navale de Zierickzee en 1304, — (le portrait de Régner II de Monaco, amiral-général de France figure à Versailles dans la salle des grands amiraux); Charles I^{er} le Grand, vainqueur des Anglais à Guernesey avec Louis d'Espagne, et qui combattit héroïquement à Crécy où il fut blessé; Régner III, amiral de France et ami du maréchal de Boucicaut, protecteur, en Provence, de Jeanne d'Anjou, reine de Naples, etc. Depuis Régner III, Monaco resta entre les mains des Grimaldi sans interruption jusqu'en 1793, époque à laquelle il fut réuni au territoire de la République française.

Les princes de Monaco avaient, pendant cette seconde période, joué un rôle considérable dans les rapports entre la France, l'Italie, et l'Espagne; Jean Lambert et Lucien restèrent fidèlement attachés aux intérêts français engagés dans les guerres d'Italie et plusieurs rois de France, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII leur donnèrent en plus d'une circonstance, des témoignages de leur gratitude. Le siège que Monaco eut à soutenir et qu'il repoussa victorieusement en 1506, contre 14 mille Génois, prouve l'importance militaire de ce rocher inaccessible abritant le port le plus sûr de la Méditerranée; déjà en 1357 Charles I avait illustré sa vieillesse en repoussant la tentative faite contre cette place par le doge de Gènes, Simon Boccanegra; Gènes avait fait des nombreux efforts contre Monaco dont les galères vinrent, par représailles, bloquer plus d'une fois le port même de l'orgueilleuse et puissante République.

Une faute de François I détacha les Grimaldi de la France pour les jeter dans le parti de l'Espagne. Charles-Quint se hâta d'en profiter habilement, et paya largement l'alliance d'Au-

gustin Grimaldi, prince de Monaco, archevêque d'Arborée en Sardaigne. Ce prélat, une des lumières de l'Eglise, reçut dans son palais, à Monaco, la visite de l'Empereur qui le combla de nouvelles marques de faveur. L'utilité de Monaco avait été démontrée par les événements de la guerre entre la France et la maison d'Autriche; c'est de là qu'était partie la flotte qui débarqua le connétable de Bourbon en Provence; c'est là encore qu'il trouva un refuge après son échec devant Marseille.

Pendant près de cent-vingt ans le protectorat espagnol servit de prétexte pour occuper, aux portes de la France, un poste avancé d'où sortaient, à chaque instant, des escadres dirigées contre les côtes de Provence. Enfin, en 1642, le prince Honoré II, lassé de la tyrannie de la garnison espagnole, conclut avec Richelieu une alliance secrète; par un heureux coup de main il chassa les Espagnols et ouvrit ses portes à une garnison française. La même année vit régulariser par le traité de Péronne les rapports nouveaux qui s'établissaient entre le prince et le roi de France; Honoré reçut le Duché-Pairie de Valentinois avec de nombreux fiefs en France; et ses descendants, princes souverains de Monaco, ducs de Valentinois, pairs de France, marquis de Baux, vicomtes de Carladès, de Calvignat, etc. s'allièrent avec les plus hautes familles du royaume, avec les Grammont, la maison de Choiseul, les d'Aumont, enfin la veuve du prince Honoré IV épousa en secondes nocces le prince de Condé qui fut pendant la Terreur, général de l'armée des princes contre la république française.

Nous n'avons pas la prétention de tracer ici l'histoire détaillée de la Principauté; on lira avec fruit, sous ce rapport, l'histoire complète que va publier M. Henri Métivier auquel nous devons déjà un *Précis historique de la*

formation des Etats du Saint-Siège (1); on verra quelle fut la réelle importance d'un Etat si réduit aujourd'hui, il est vrai, mais qui a su acquérir de grands titres à la sympathie et même à la gratitude de sa puissante voisine, la France.

En 1814, le traité de Paris rendit ses Etats au prince de Monaco et rétablit le protectorat français, au grand mécontentement, il faut bien le dire, du Piémont qui, lui aussi, convoitait depuis des siècles cette modeste Principauté. Le peu d'empressement de la France à prendre possession de son droit favorisa l'ambition piémontaise qui vit, en 1815, le congrès de Vienne accorder le protectorat de Monaco au roi de Sardaigne; c'était livrer les princes Grimaldi à leur plus dangereux ennemi. Cependant l'absence de tout prétexte avait arrêté momentanément des vellétés d'absorption non déguisées, lorsque l'occasion parut favorable, en 1848, de les mettre à exécution. Sa position de protecteur permit au Piémont de réchauffer habilement, en les exagérant, des germes de mécontentement qu'avaient fait naître à Menton quelques abus administratifs du règne d'Honoré V. Cédant aux conseils des agents sardes, les Mentonais aussi bien que les habitants de la petite commune de Roquebrune s'insurgèrent contre leur prince qui, aux termes du traité de Turin de 1817, réclama l'assistance du gouvernement piémontais. Par une singulière application du protectorat, le cabinet de Turin laissa des agents, qu'il ne désavouait pas alors et qu'il récompensa même depuis, leurrer le prince par des promesses trompeuses, fomenter, encourager, diriger l'insurrection au point d'amener les deux communes à voter, sous cette pression, leur annexion au Piémont. Malgré les protestations du

(1) Paris, Bachelette.

diacal comme jamais les offèves n'en ont pasé au trébuchet, ni fondu à la coupelle, ni éprouvé avec la pierre de touche; des coulées de richesse dont chacune pèse plus de trois cent soixante mares au karat le karat. Avec les lingots que tu arrachais la semaine dernière et les maids de paillettes neus enrichies notre soudan, cet archevêque de l'héroïsme. Le fils de César pourra soulever quatorze armées de vaillants, faire revoluer la Sicile et reconquérir son empire qui s'étend depuis les fontaines de l'aquilon, jusqu'au cratère du Djebel. Il nous chérira, nous, ses vieux agitateurs, et confessera que Sarazins de Luquerim sont les appuis de son trône et les génies exaltateurs de son triomphe.

Nos deux bienheureux se démenèrent tellement dans leur fièvre d'extravagance que les lampes s'éteignirent brusquement; mais une de ces salafites de sel et de nitrate, a bres de Diane des alchimistes, fleurs-gummes de ce pagotisme et de ces limbes du mystère, commença à s'épanouir au centre de la voûte en bouquets de prismes et secouait de ses calices de cristal une rosée d'électricité. Mille irradiations de phosphore et de gloire descendaient se refléter dans les larmes d'enthousiasme des mineurs aux mains entrelacées par le succès; et le serpent, jaloux de tous érudits qu'il ne conteraient la, traillait, comme un épave, l'Ombg. l'p par ses guenilles, pour obtenir sa part de caresses.

II.

Aire de la tempête, entablement de marbre dont la rafale corrode les aspérités et polit la surface et dont les plans lorsqu'ils sont mouillés par un arc-en-ciel, servent de miroir aux rayons du soleil; telle était la montagne sur laquelle s'arrêta, durant la nuit, une litière bercée par deux mules. Ecartant la portière de moire, un jeune homme suivi d'un carmelian s'avança sur ce parvis où les milans n'osaient reposer leur essor:

— Pardonne, dit le moine, si je sors de l'humilité à laquelle ma bassesse doit s'astreindre et si j'ose combattre tes résolutions. — Mon fils, cède aux prières. Licencie cette armée que tu guides au trépas. Si tu l'opiniâtrais avant peu, les peuples se demanderaient avec anxiété où s'est éteinte cette race d'Hohestaufen qui s'obstinait, malgré le Vicaire de Dieu, à régner dans le Capitole comme dans les mille cités de la Germanie et qui labourait pour les orties les villes italiennes surprises en rébellion.

— Si la Providence, répartit le Prétendant avec une énergie de dignité, qui contraignit le prêtre à s'incliner, ravale par les outrages de la misère les souverains au-dessous de la foule, pour montrer d'austères exemples de son courroux, ne livre-t-elle point assez notre abaissement à la pitié, à la déision des nations? depuis

l'heure où mon père, à Lavello, torturé par le poison, senti choir de son front couronne d'Empereur, diadèmes de quatre royaumes, fleurons de trente duchés? Depuis l'heure où ma mère mendiait notre pain à travers l'Italie? depuis l'hiver où, dans notre tourelle de Bavière, nous endurions la soif, faute d'une poignée de bois, pour dégeler, notre cruche d'eau? Ces souvenirs exaltent mon espérance. Le Rémunérateur promet d'élever ceux qui bénissent leur humiliation. Lui, qui m'instruit, depuis tant d'années, à souffrir, dans un retour de mansuétude, s'associera à ma victoire. Ni convoitises d'ambition, ni révoltes d'orgueil ne me font délaissier l'oubli et la solitude que ma prédilection regrette. L'honneur, le devoir me contraignent à arracher mes sujets à la cruauté du Provençal, qui les écrase d'impôts, qui se joue de leur vie au moindre soupçon, qui cimente les prisons avec leurs larmes, tandis que ses publicains mettent les baboueurs à la torture pour lui faire avouer dans quel fumier est caché l'obole avec laquelle ils solderont les créanciers lombards du monarque.

(La suite au prochain numéro)

(T. arabi de l'Arabe de HAJEM HADJI)

Prince. la Chambre des députés de Turin accueillit les vœux de la faction montonaise, non de la population, car le prince avait gardé dans cette ville un nombre considérable de partisans appartenant à cette classe moyenne qui, rendant stérile sa fidélité par une regrettable timidité, laisse, en tous pays, souvent la victoire aux agitateurs plus actifs et plus énergiques.

Les cabinets étrangers s'étaient pourtant émus en recevant les protestations du prince Florestan ; la France, la première, ne faillit pas à sa mission loyale et généreuse. Dès le 4 juillet 1848, le général Cavaignac notifiait au Piémont l'expression du mécontentement de la France ; l'Angleterre écrivait dans le même sens ; la Toscane, instinctivement mise en garde, faisait entendre le même langage ; à raison des temps et de la rapidité des événements, ces protestations n'eurent pas alors un succès complet ; mais elles suffirent, toutefois, à peser sur l'opinion publique et le Sénat sarde y trouva des motifs assez sérieux pour s'opposer à la promulgation de la loi d'annexion.

Les deux villes insurgées, restées dans une indépendance nominale, et le prince de Monaco, furent donc l'objet d'un protectorat en partie double ; les événements d'avril 1854 montrèrent comment le Piémont entendait l'exercer envers le prince et envers les populations.

Mais l'Empereur était appelé de nouveau à faire connaître l'opinion de la France.

Quand le traité de 1860, conclu à Turin, céda l'arrondissement de Nice à la France, le gouvernement sarde appela illégalement au scrutin les habitants de Menton et de Roquebrune ; des listes d'électeurs furent établies ; sur une population de 7,000 âmes, où l'on compte environ 1,800 personnes aptes à voter, procéda par élimination ; 910 électeurs furent inscrits ; 695 seulement votèrent. Mais la France, qui respecte les droits, refusa de se faire la complice d'une spoliation, même à son profit, et voulut agir avec le prince de Monaco « comme s'il eût eu 200,000 hommes pour appuyer ses réclamations. » L'Empereur, qui avait énergiquement blâmé les actes du Piémont, qui lui avait indiqué une solution, la cession à l'aimable des deux villes, fit ce qu'il avait conseillé lui-même. Le prince Charles III avait refusé tout accord avec le gouvernement sarde ; il n'avait plus les mêmes motifs à l'égard de la France ; celle-ci lui offrait un traité équitable, compatible avec sa dignité. La cession fut consentie et les deux communes appartiennent désormais à la France.

Nous avons peu de choses à dire pour justifier le chiffre de l'indemnité. Menton, jolie ville de 6,000 âmes, à l'extrême frontière de la France, était jugé par Catinat et les autres généraux de Louis XIV comme d'une impor-

tance capitale pour la défense du comté de Nice. Les nouveaux traités ont laissé Ventimiglia à l'Italie ; Menton serait donc la première ville, le premier obstacle s'offrant à l'armée d'invasion qui suivrait la route de la Corniche pour pénétrer sur le sol français. Par son excellente position, la richesse de son territoire, la quantité de ses produits naturels, cette ville est évidemment appelée à un tel avenir ; c'est un poste-frontière d'une valeur incontestable, un centre agricole et commercial ; c'est, en outre, grâce à l'admirable climat de la principauté, une ville de plaisance qui partage avec Nice la faveur fructueuse d'attirer et de recevoir, comme hôtes, de riches étrangers.

Quand à Monaco, attaché à ses princes par les liens de tant de siècles, par son histoire, par la reconnaissance, par les avantages précieux qu'il retire de son autonomie, il reste le siège de la plus petite principauté de l'Europe ; et ce n'est pas, il faut le reconnaître, un spectacle sans enseignement que celui de ce petit État qui, à travers tant de vicissitudes, au milieu des trônes s'écroulant et des républiques détruites de l'Europe ébranlée, a su garder intacte, au portes de la première puissance militaire du monde, son indépendance absolue. Il y aurait là, sans contredit, un sujet fécond de réflexions, de leçons peut-être, pour plus d'un État.

F. PREVOST.

CHRONIQUE LOCALE.

Le 8 mai, S. A. S. le Prince Alber a été confirmé à l'Eglise de S' Thomas d'Aquin par son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.

Nous avons eu à déplorer cette semaine, l'accident survenu à un employé du Cercle des Etrangers, tout récemment arrivé d'Allemagne. Aux approches du port, il a fait une chute si grave qu'on a dû le transporter à son domicile. Le médecin a constaté qu'il y avait seulement fracture de tibia, et non jambe cassée comme on le craignait d'abord.

Jeudi, le trois mâts américain, le *Bouding-Billow* de Boston a jeté l'ancre dans notre port. Ce beau et solide navire, de la contenance de trois-cent-cinquante tonneaux, vient prendre à Monaco un chargement d'huile fine et de citrons.

Les travaux de l'Etablissement de Bains font toujours de rapides progrès. Une partie de la façade du couchant, entièrement terminée, permet d'apprécier nettement la décoration de cet édifice.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Le fruit qui paraissait habituellement le premier au mois de mai, avant même les fraises, nous voulons dire le nêlle du Japon, manque complètement cette année. Nous ne savons quelle influence pernicieuse a contrarié

la floraison de cet arbre aussi agréable qu'utile qui s'est si bien acclimaté dans notre pays.

La fleur d'oranger douce s'est vendue sur la marché 20 cent. le kil. et l'aigre 40 cent. Il y a longtemps que le prix n'avait été si bas. On sait que cette année, les oranges ont eu de la peine à trouver des acheteurs.

Ligne de Toulon à Nice.

Les travaux de cette ligne, commencés dès l'année dernière, sur une première section de Toulon à Solliès-Pont, de 47 kilomètres, et dans la traversée de l'Estérel, sur 30 kilomètres, ont été développés sur les autres sections aussitôt après l'approbation du tracé définitif. Tous les travaux de construction sont maintenant adjugés.

Les ouvrages les plus importants de la ligne se rencontrent dans la section de Fréjus à Cannes, comprenant notamment le passage de la chaîne de l'Estérel, que le chemin de fer contourne par le littoral.

Les grandes tranchées à ouvrir à travers les roches porphyriques, qui constituent le massif principal de l'Estérel, sont vigoureusement attaquées. Le souterrain des Saumons, de 500 mètres de longueur totale, est percé sur 500 mètres. Le souterrain au moyen duquel la ligne passe sous la vieille ville de Cannes est ouvert d'un bout à l'autre.

Les ouvrages d'art importants que comporte la traversée de l'Estérel sont également en bonne voie d'exécution.

Au moyen des dispositions prises et de l'impulsion donnée aux travaux sur tous les points, nous espérons être en mesure de mettre en exploitation, avant la fin de l'année 1862, une première section de 66 kilomètres, de Toulon aux Arcs, et d'ouvrir la ligne entière vers le milieu de 1863.

Les regates de Cannes, par une heureuse innovation ont laissé concourir de grands bateaux de 15 à 25 tonneaux ; qui, en raison de leurs dimensions, remplissaient d'une façon remarquable l'espace livré aux courses. — L'un d'eux a gagné le prix de cent francs. — Parmi les élppers, c'est à l'*Anna Maria*, à M. de R. et B. qu'est échue la médaille d'or, offerte par M. le préfet. La médaille d'argent du ministre de la marine, a été accordé à l'*Hirondelle* de M B... de de Marseille, les regates à l'aviron ont offert aussi un intérêt soutenu ; un temps magnifique a favorisé ces fêtes nautiques.

Gazette de Nice.

AVIA DE PHYRGIE, Rédacteur-Gérant.

CAFFÈ DEL SOLE

Tenu par C. VACCHINO

Rue de Lorraine, près le Cercle des Etrangers,

A MONACO.

Consommations de premier choix — Jeu de Billard.

CAFÉ DES ÉTRANGERS

JOSEPH BOTTACCI,

GLACIER FLORENTIN.

au Coin

de la Place du Palais et de la rue du milieu.

Glaces, Sorbets, Liqueurs — Bière glacée. Fabrique de Limonade gazeuse au vin muscat, au rhum, au vin d'Espagne et ordinaire, aux framboises, aux fraises, aux groseilles, etc., etc.

SALON réservé pour les DAMES.

ON SERT A DOMICILE.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL

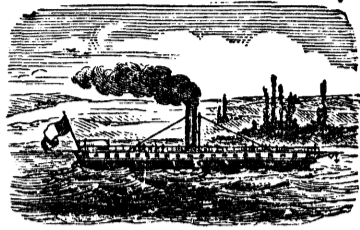
CARTES DE VISITE

LIVREES EN 24 HEURES.

RUE DE LORRAINE
A
MONACO.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

VILLA A LOUER. —
Cette villa située
aux portes de Mo-
naco vient d'être
entièrement restaurée et convient à
toute famille. — Salon, salle à manger, trois
chambres à coucher, cuisine et servitudes,
châsses et parterre. — Pour plus amples
renseignements s'adresser au bureau du
reseau.



LA
PALMARIA
BATEAU A VAPEUR

Part tous les jours de Nice à 10 heures du matin pour Monaco.
Retour, de Monaco à Nice, le même jour.
TROIS FOIS PAR SEMAINE, EXCURSIONS A MENTON.

AVIS MM. les Etrangers qui
désirent louer à Monaco
des villas, maisons, ou
appartements meublés,
des chambres garnies, etc. peuvent s'adres-
ser à l'administration du Cercle, rue de Lor-
raine, où les renseignements qu'ils pourront
désirer leur seront fournis gratuitement.

LIBRAIRIE VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de mu-
sique, etc.

COMMISSION
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus
de Nice à Monaco

SAISON D'ÉTÉ
1864.

BAINS DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
1864.

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ LE 14 AVRIL

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin
magnifique dominant la mer, est pourvu, de tout le confort et de toutes
les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux hôtels et Appartements confortablement meublés, Res-
taurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS-A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures.
De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries
Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canebière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, par Omnibus, voitures à volonté, et bateaux à vapeur en 1 heure

Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à M

OMNIBUS — A NICE - Bureau des Messageries Générales, Hôtel des Etrangers, — A MONACO, - Place du Palais.

Le Bateau à vapeur LA PALMARIA fait tous les jours le service de Nice à Monaco et retour. — Départ de Nice, - Port - 10 h. du matin.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HONORÉ) DE NIE.
PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 FR. 50 A 12 FR. PAR JOUR

TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être
entièrement restauré et meublé
avec des appartements et Chambres garnies. — Excellente exposition. — Vue agréable.

HOTEL BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Cet Hôtel, nouvellement approprié, décoré et meublé à neuf sera ouvert au
1er Novembre. Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orange-
et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique
horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Etrangers.

A LOUER Une maison de campagne
meublée, contenant un
salon, quatre chambres à coucher, une salle
à manger, cuisine, chambre de domestique
et remise. — Cette maison située au bord
de la mer, au milieu d'un bois d'orange-
et de citronniers est à quinze minutes de Mo-
naco. Jouissance de promenade de la p o-
priété. — S'adresser au bureau de Journal.

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR
ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres
garnies au jour et au mois. — Vins étrangers
et du pays. Rue du Tribunal, Monaco.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-d-
vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs
maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Fi-
gues, Oranges, Citrons et autres produits de
la Principauté de Monaco.